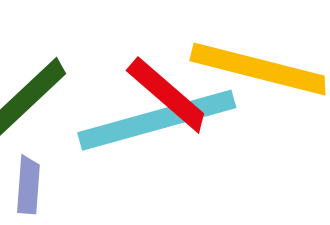




Prévention et promotion de la santé

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur

2017



Avant-propos

La région Paca se caractérise par une pauvreté importante y compris chez les enfants et les jeunes. Les deux principales causes de mortalité sont les cancers et les maladies cardiovasculaires. En Paca, le niveau de mortalité prématurée reste élevé malgré une diminution de plus de 30% en 25 ans.

C'est pourquoi la réduction des inégalités sociales et territoriales constitue un enjeu majeur de notre politique.

➤ Les principes qui guident nos actions en prévention et en promotion de la santé

Une stratégie de santé publique cohérente nécessite une démarche universelle de promotion de la santé avec des dispositifs spécifiques à certaines tranches d'âge et auprès de publics spécifiques. Cette stratégie est d'autant plus efficace qu'elle vise à agir sur les déterminants de santé : environnement physique, socio-culturel et les comportements individuels. Par ailleurs, la prévention et la promotion de la santé sont l'affaire de tous : l'implication et la coordination des différentes institutions et collectivités est essentielle.

➤ Nos objectifs

- Développer la prévention et la promotion de la santé dès les premiers âges de la vie.
- Réduire les atteintes prématurées à la santé et à l'autonomie et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.
- Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques par l'éducation thérapeutique du patient.
- Favoriser l'accès au système de santé pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

➤ Une nouvelle stratégie régionale de prévention

Après le déploiement d'une politique de prévention basée sur les besoins de santé au plus près des populations, l'ARS Paca agit désormais sur la structuration de l'offre de prévention.

Cette politique poursuit plusieurs objectifs :

- fiabiliser l'allocation de ressources en prévention avec la mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) dès 2017 pour certains opérateurs ;
- consolider l'offre de prévention autour de dispositifs emblématiques évalués et probants ;
- professionnaliser les opérateurs tant en termes de prévention et promotion de la santé que de gestion ;
- inciter au groupement et à la mutualisation des acteurs de la prévention.



Un budget de
27 956 600 € en 2016

20%

par rapport à 2015.

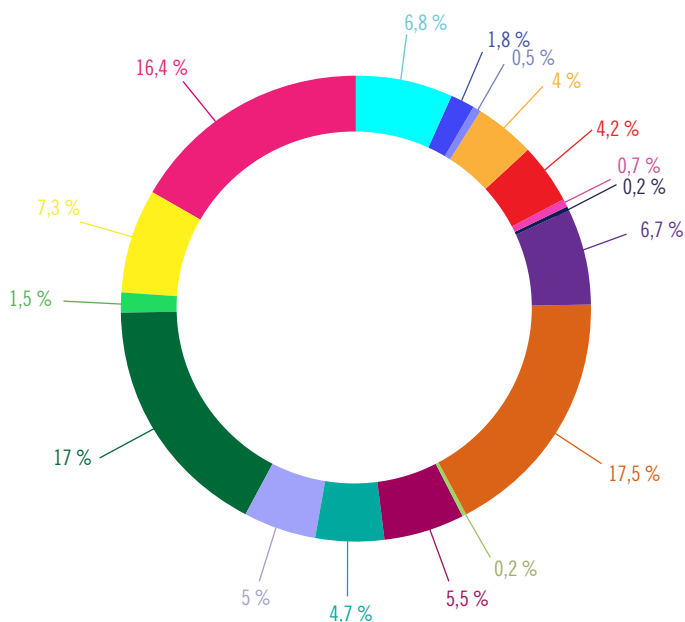
en augmentation de

Depuis 2012, les actions de prévention et de promotion de la santé sont financées grâce au Fonds d'intervention régional (Fir). L'ARS Paca a fait le choix de la fongibilité au bénéfice de la prévention, ce qui a permis une augmentation de 20% du budget prévention entre 2015 et 2016.

➤ La prévention et la promotion de la santé

18 742 900 €

dont :



- Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (Praps)
- Santé-environnement
- Actions en faveur des personnes vieillissantes
- Actions en faveur des personnes handicapées
- Plan d'action sport santé
- Actions innovantes
- Actions de prévention spécifiques portées par des structures d'exercice coordonné
- Actions hors les murs des Pass
- Financements de diverses actions de prévention : vaccination, Euro 2016, Mois sans tabac, etc.
- Structures en charge des dépistages organisés des cancers du sein et colorectal
- Actions spécifiques de soutien aux dynamiques territoriales
- Centres de ressources
- Actions recentralisées (vaccination, tuberculose)
- Actions en faveur des femmes enceintes et petite enfance
- Actions en faveur des enfants, des adolescents, et des jeunes
- Actions à destination des patients atteints de maladies chroniques
- Actions à destination de la population générale

➤ **Fonctionnement métier :**
santé environnement, veille et sécurité sanitaire, baromètre santé.

306 900 €

➤ **Le dispositif Cegidd**
Les 11 Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic de la région Paca ont bénéficié d'un financement qui s'élève à

6 537 200 €

en 2016.

Ces centres fonctionnent depuis janvier 2016 : ils remplacent les consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH et des hépatites et les centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles.

➤ **L'éducation thérapeutique du patient**
Le financement 2016 des programmes, des suivis post-programmes et des actions non pérennes s'élève à

2 369 600 €.

Les publics

Femmes enceintes, parents, petite enfance

L'ARS Paca a choisi d'orienter ses actions vers les territoires les plus marqués par la pauvreté infantile pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle favorise, dès le plus jeune âge, l'acquisition des compétences psychosociales par les enfants. C'est un déterminant majeur des comportements favorables à la santé qu'ils adopteront dans leur parcours de vie.

Le programme de développement affectif et social (Prodas) à Marseille : une action probante transférable à l'ensemble de la région Paca

Mis en œuvre par le Mouvement français du planning familial des Bouches-du-Rhône (MFPF13) à Marseille depuis 2005, le Prodas agit sur trois facteurs essentiels au développement humain : la conscience de soi, la réalisation de soi et l'interaction sociale. Il repose sur un travail de long terme avec les enfants âgés de plus de quatre ans, et tout au long de la scolarité. L'ARS Paca a soutenu le déploiement régional de ce programme en 2016.

Prévention des accidents de la vie courante chez les jeunes enfants et formation aux gestes de premiers secours

L'agence nationale Santé publique France dénombre chaque année 20 000 décès par an dus aux accidents de la vie courante, soit 7,6 % des causes de décès. Les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) sont tout particulièrement concernés par cette problématique. Depuis 2013, l'ARS Paca finance des ateliers de prévention sur les accidents de la vie courante pour former les parents aux gestes de premiers secours pédiatriques et à la conduite à tenir en cas d'urgence. Organisés par la Mutualité française dans les Bouches-du-Rhône, ces ateliers sont étendus progressivement à l'ensemble de la région.

Objectif : former chaque année plus de 600 parents.

Un environnement favorable à la santé à la crèche et chez les assistantes maternelles

Depuis 2016, l'ARS Paca finance une action menée par l'association « Ecolo'crèches » auprès des professionnels de la petite enfance et des enfants. Au sein des lieux d'accueil de la petite enfance, des intervenants leur apprennent les comportements favorables à la santé. Programmée sur 3 ans, elle permettra de sensibiliser chaque année entre 1000 et 1600 enfants, 400 à 600 professionnels de la petite enfance et 3000 à 4000 membres des familles vivant sur des territoires prioritaires pour l'ARS Paca au regard des inégalités sociales et territoriales de santé.

Programme d'éducation nutritionnelle en école maternelle dans les quartiers défavorisés

En 2012, une étude réalisée avec le concours des académies d'Aix-Marseille et Nice montre que 9% des enfants de grande section de maternelle sont en surcharge pondérale et près de 6% sont en insuffisance pondérale. L'action « Rata-touille et Cabrioles » organisée en moyenne section de maternelle par les Codes et le Cres dans 4 départements (Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse)

prévoit des ateliers et expérimentations ludiques autour de la découverte des aliments : les groupes d'aliments, l'approche sensorielle, le petit déjeuner, les rythmes des repas, l'hydratation, l'activité physique. Des temps d'échanges avec les parents des enfants et l'évaluation de l'évolution des connaissances et des pratiques nutritionnelles des familles sont également au programme.



Dépistage de l'accouchement prématuré par mesure échographique du col de l'utérus chez les femmes enceintes asymptomatiques

Le Réseau périnatal Méditerranée agit pour réduire la prématurité en organisant un dépistage systématique échographique des cols courts au 4ème mois de grossesse. Les femmes enceintes présentant une mesure échographique du col de l'utérus inférieure à 25 mm lors de l'échographie de contrôle, sans aucun signe de mise en travail prématuré, bénéficieront d'un suivi spécifique et d'un éventuel traitement par progestérone. Le réseau délivre également des messages d'éducation pour la santé sur les risques liés à l'accouchement prématuré, le tabac, les addictions, les expositions aux toxiques environnementaux, l'alimentation, l'hygiène de vie. Toutes les femmes de la région ont accès à cette action avec une attention particulière pour les femmes en situation de précarité.



Enfants, adolescents, jeunes

Certains facteurs favorisent de façon évidente le développement des enfants et des jeunes :

- les compétences personnelles : estime de soi, habiletés intellectuelles et cognitives, affirmation de sa propre autonomie, connaissances et attitudes positives face à la santé, capacité à filtrer et analyser les informations ;
- les compétences sociales : capacité à utiliser le langage, à communiquer, à construire un réseau social, à demander de l'aide, à avoir une position critique ;
- les habitudes de vie adéquates.

En région Paca,

26%

de la population a entre 6 à 25 ans.

La région Paca est la troisième région étudiante de France.

157 000 étudiants sont répartis sur une quarantaine de sites universitaires de notre région.

Cette étude fait apparaître...

un taux d'obésité de

3%

et un taux de surpoids de

9,1%

Surpoids et obésité

Dans le cadre de la convention entre l'ARS Paca et l'académie d'Aix Marseille, de nombreuses données ont été recueillies lors des visites d'admission des enfants de grande section de maternelle pour l'année scolaire 2009-2010. Cette opération a été renouvelée pour l'année scolaire 2011-2012 et étendue à l'académie de Nice.

« **Mange sain, bouge bien** » : programme d'actions de sensibilisation sur l'alimentation et l'activité physique pour des élèves du primaire

Ce programme repose sur des animations ludiques (travail sur les sucres et graisses cachées, partage de goûter, étude des emballages alimentaires, dégustations d'aliments, toucher d'aliments « mystère ») pour changer le regard des jeunes sur l'alimentation et sur leur façon de se nourrir. Il est piloté par le Codes 84 en lien avec l'ARS Paca.

Éducation à la santé bucco-dentaire

Pour transmettre des connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire, favoriser le dialogue entre l'enfant et le chirurgien-dentiste et encourager une visite régulière au cabinet dentaire, l'ARS Paca a travaillé en lien avec l'Union Française pour la santé bucco-dentaire Paca-Corse.

Ensemble ils proposent des séances d'éducation et d'information collectives auprès des enfants de 300 classes de maternelles, 300 personnels d'école et les parents dans les 6 départements de la région Paca.

Dispositif M'T dents de l'Assurance Maladie.

Pour les enfants de 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans ou 18 ans, l'Assurance maladie propose le dispositif M'T dents, un examen bucco-dentaire par un dentiste, gratuit, intégralement pris en charge et sans avance des frais.



Programme de soutien aux familles et à la parentalité

Ce programme de renforcement des compétences familiales, développé par l'université d'Utah, est déployé dans 35 pays, dont la France. Le Codes des Alpes Maritimes a piloté ce projet sur l'ensemble du territoire français.

➤ La « parentalité » est un déterminant majeur de la santé de l'enfant, dont les difficultés d'exercice peuvent avoir sur les enfants des conséquences sanitaires et sociales, interférer avec la survenue de conduites à risques, de consommations de substances psychoactives, d'échec scolaire.

➤ Il est nécessaire de soutenir la parentalité au travers de programmes basés sur des données probantes et qui valorisent les compétences parentales, comme le promeut la stratégie nationale de Santé Publique France.

Éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire

Portées par le Mouvement français du planning familial de Vaucluse, des actions d'éducation à la sexualité et de prévention des conduites à risques et des violences auprès des collégien(ne)s et lycéen(ne)s ont été conduites dans le Vaucluse, plus particulièrement à Avignon, Carpentras, Orange, Isle-sur-la-Sorgues, Le Pontet, et Bédarrides. Près de 2000 adolescents ont été invités à réfléchir sur ces sujets, afin d'améliorer leur connaissance, la compréhension des différentes dimensions de la sexualité, et de valoriser leurs compétences.

« Show chaud club » : programme de prévention du VIH et des IST en direction des étudiants

La Mutualité Française Paca, a créé un spectacle sur le modèle du cabaret, en partenariat avec la compagnie *6T théâtre*. Son objectif : parler de sexualité, de contraception et de discrimination aux jeunes sur un ton décalé. 6 représentations réunissant 800 étudiants de la région Paca se sont tenues. Des professionnels intervenants sur cette problématique étaient présents sur des stands pour apporter des informations complémentaires, de la documentation et du matériel de prévention après la représentation.

Charte régionale de bonnes pratiques pour des actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes.

La charte régionale s'inscrit dans le cadre partenarial du plan d'actions « Santé des jeunes, vie affective et sexuelle » issu des travaux de la Commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la PMI.

Elle a pour objectif de définir un cadre de référence quel que soit le milieu de vie du jeune âgé de 12 à 25 ans, pour mener des actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.

L'ARS Paca et l'ensemble des partenaires membres de la Commission en assurent la promotion ; les acteurs amenés à mettre en œuvre ces actions en prennent connaissance et la partagent.

Le repérage de la souffrance psychique, de la crise suicidaire, des tentatives de suicide

En 2010 parmi les jeunes de 15 à 25 ans de la région, 12 % ont présenté un épisode dépressif caractérisé alors qu'ils sont 8 % en France.

La maison des adolescents (MDA) des Hautes-Alpes



sont à ce jour répartis sur le territoire haut-alpin, coordonnées par une cellule à Gap.

L'ARS Paca a accompagné la création de la maison des adolescents des Hautes-Alpes.

L'originalité de cette MDA repose sur le multi-partenariat qui permet d'allier accessibilité, efficacité et équité dans un département où il n'est pas toujours aisé de se déplacer. La MDA mène un travail important de formation avec l'organisation d'une formation universitaire sur les enjeux psychopathologique de l'adolescence à destination des professionnels et l'enseignement d'une professeure de pédopsychiatrie.

Hôpital promoteur de santé : le centre hospitalier de Martigues

Le Centre hospitalier (CH) de Martigues est le seul hôpital promoteur de santé du département des Bouches-du-Rhône. Il accueille l'espace santé jeune qui a pour mission l'accueil, l'écoute, le dépistage et l'orientation des adolescents et des jeunes adultes et de leurs parents. Il coordonne également les différents partenaires impliqués dans la prise en charge des adolescents en amont et en aval afin d'éviter les ruptures dans le parcours de prise en charge des adolescents.

Et aussi...

➤ **Le point d'accueil écoute jeunes (PAEJ)** est une structure de premier accueil généraliste pour les jeunes de 12 à 25 ans, et leurs parents. Pour mener à bien sa mission, le PAEJ travaille en réseau avec les professionnels locaux et leur assure un soutien.

➤ **La Mission locale de Marseille** accueille et accompagne 20 000 jeunes par an. Elle porte des actions d'éducation à la santé et d'accès aux soins pour les jeunes en précarité en leur proposant par exemple un accompagnement aux bilans de santé.

Les jeunes sous main de justice

En matière de santé, les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sont particulièrement touchés par les inégalités sociales et territoriales. Échappant davantage au système de prévention et de soins, ils sont plus exposés aux facteurs de vulnérabilité. Pour les accompagner, 25 projets ont été financés par l'ARS Paca en 2016 sur l'ensemble de la région pour un montant de

300 000€.

En 2015, environ

12 000 mineurs

ont été suivis par la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Paca/Corse.

Améliorer le bien-être mental des jeunes sous protection judiciaire par le développement de leurs compétences psycho-sociales

Cette action, portée par le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Paca, a été conduite pendant deux ans en étroite concertation avec les équipes de la direction interrégionale de la PJJ. L'objectif : améliorer le bien-être mental des jeunes suivis par la PJJ et favoriser le développement de leurs compétences psychosociales. Pour ce faire, plusieurs journées d'informations ont été organisées à destination des jeunes.

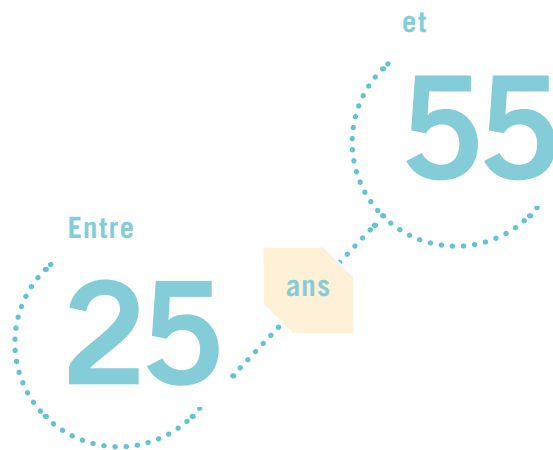
Conduites addictives et réduction des risques

Selon les résultats 2008 de l'enquête Escapad, la majorité des jeunes de 17 ans de la région Paca ont déjà expérimenté l'alcool. Si cette consommation est le plus souvent festive, 11% des jeunes et 13% des étudiants disent consommer de l'alcool pour « être ivres ».

« Plus belle la Nuit », dans le cadre de Marseille capitale de la Culture

Pour communiquer sur les habitudes à adopter dans les soirées festives et réduire les risques et les dommages, la Mildeca, la préfecture et l'ARS Paca ont validé une charte de bonnes pratiques. En parallèle, plusieurs interventions très concrètes ont été menées : stands d'informations en soirée, espaces de repos dits « chill-out », mallette « kit » pour les organisateurs de « petites » soirées, information via les réseaux sociaux, etc.





Population générale

Les populations vulnérables socialement font l'objet d'une attention particulière. L'ARS Paca a choisi d'intervenir auprès d'eux par le biais des professionnels de santé et professionnels du secteur social en tant qu'ambassadeur des messages de prévention. Objectif : les sensibiliser et les former à l'éducation pour la santé.

L'équilibre nutritionnel accessible aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire

L'accès des personnes vulnérables socialement à un équilibre nutritionnel à petit budget et à la pratique d'une activité physique régulière représente un enjeu pour l'ARS Paca. Elle confie aux Codes des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse, la formations des professionnels et des bénévoles de l'aide alimentaire, des travailleurs sociaux, des professionnels au contact des publics vulnérables.

Diabète de type 2 à Marseille : une « boîte à outils » à destination des professionnels du secteur associatif et social pour le repérage et l'orientation

La prévalence du diabète de type 2 sur Marseille est la plus forte de la région et une des plus élevée de France avec 7% de diabétiques. Les acteurs de terrains, tant professionnels de santé qu'associatifs, sont en demande d'information et de formation. «Santé croisée», plateforme dédiée aux maladies chroniques dans les Bouches-du-Rhône, a créé une boîte à outils permettant aux acteurs du secteur associatif et social de pouvoir repérer les personnes à risque, de leur apporter une première information sur le diabète et de les orienter vers un dépistage. Les professionnels sont actuellement formés à ces outils.

Le dispositif régional N° Vert Contraception/ IVG

Créée en 2000, la plate-forme téléphonique de numéro vert régional contraception/ IVG, gérée par le Mouvement français pour le planning familial des Bouches-du-Rhône, est un espace de parole relatif aux questions de sexualité et de prévention, favorisant l'accès à une information/orientation précise et adaptée à la situation de l'appelant(e) (sociale, géographique, personnelle). Elle est anonyme et gratuite.

Un projet emblématique FéminaCare

Si aujourd'hui, les violences faites aux femmes sont reconnues comme un véritable fléau de santé publique, seules 19 % des victimes déclarent avoir été vues par un médecin au moins une fois sur 2 ans après un acte de violence au sein du ménage. Le 4^{ème} puis le 5^{ème} plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes a initié une vaste campagne de formation et de sensibilisation en direction des professionnels confrontés à cette problématique et plus particulièrement les médecins.

En 2016, l'ARS Paca a soutenu «FéminaCare», créé par l'association SOS Femmes. Ce programme de formations/sensibilisation au repérage et à l'accompagnement des victimes se déroulera sur 3 ans. Il concerne les professionnels de santé médicaux et para-médicaux des secteurs publics comme privés. Que ce soit en milieu urbain ou rural, chaque femme victime de violence pourra trouver auprès des professionnels de santé un interlocuteur formé et informé.



La commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile

Composée de 27 membres issus des services de l'État, des représentants des collectivités territoriales ainsi que des représentants des organismes de sécurité sociale, elle favorise la complémentarité des stratégies institutionnelles dans de nombreux domaines. Depuis son installation en 2010, des travaux portant sur la vie affective et sexuelle des jeunes et la prévention des conduites addictives ont été confiés à des comités techniques.



Personnes vieillissantes

Afin de prévenir les risques auxquels les personnes vieillissantes sont confrontées (les chutes, les troubles de la mémoire, l'ostéoporose, la malnutrition et la dénutrition, la santé bucco-dentaire, l'iatrogénie médicamenteuse, les addictions, la dépression et le suicide), l'ARS Paca cible des actions en prévention et promotion de la santé spécifiques à leurs besoins.

Le programme « Bien vieillir »

Depuis 4 ans, l'ARS Paca s'adresse aux personnes de plus de 55 ans grâce au programme de prévention du vieillissement porté par l'Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (Asept) Paca. Elles bénéficient d'ateliers collectifs au sein des centres communaux d'action sociale (CCAS), des associations de seniors, des pôles info seniors, des ateliers santé-ville, ou des clubs du 3^{ème} âge, etc.

Organisés tout au long de l'année, ils permettent de sensibiliser

chaque année plus de

2 500

personnes sur les principales problématiques liées au vieillissement.

Personnes en situation de handicap

Parce que de nombreuses études mettent en évidence la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées, l'ARS Paca développe l'offre de prévention pour garantir le droit à la santé et à l'autonomie de cette population.

Le programme d'éducation à la sexualité, contraception et prévention des IST auprès des personnes adultes et adolescents en situation de handicap vivant ou accueillis en établissements

Le dépistage des personnes en situation de handicap est important. Le programme d'action, porté par le réseau Cres/Codes, les y incite grâce à des séances d'informations, des groupes de paroles et de séances de théâtre interactif. Des journées de formation à destination des professionnels, des familles et des aidants, des groupes de paroles sont également proposées.



Personnes en situation précaire

En région Paca, la pauvreté et les inégalités sociales sont plus marquées qu'au niveau national. Le programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (Praps) de l'ARS Paca s'appuie sur ce constat pour réduire les inégalités de santé.

Il répond à un double objectif :

- l'accès de ces populations à des dispositifs de droit commun, en articulant l'intervention de l'ARS Paca, des organismes d'Assurance maladie, de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et des collectivités territoriales ;
- la mise en place d'actions particulières et ciblées, pour répondre aux besoins spécifiques de la population.

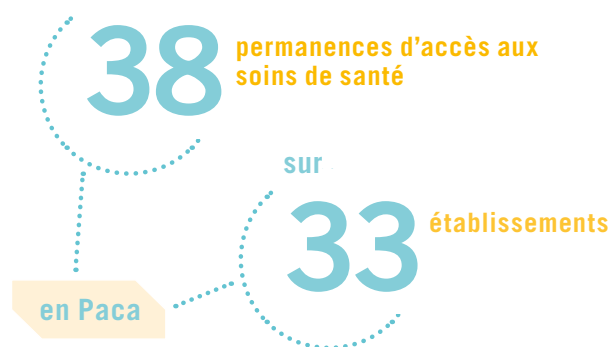
En 2015, 142 actions ont été financées par l'ARS Paca dans le cadre du Praps.

Favoriser l'accès aux droits, l'accès aux soins et la continuité des soins des personnes sans chez soi à Marseille

Une plate-forme d'appui aux professionnels (projet Assab) est financée depuis 2011 par l'ARS Paca pour agir simultanément sur la mise en synergie des acteurs et sur l'implication des usagers dans la définition et la mise en œuvre des actions. Plusieurs outils ont été élaborés : un circuit de traitement des obstacles à l'accès aux droits et aux soins des personnes sans-abri à Marseille en collaboration avec le GIP e-santé Oru Paca ; le conventionnement de la Cnam 13 avec l'ensemble des acteurs sanitaires et associatifs pour accélérer l'ouverture des droits ; la formation des acteurs sur les publics « précaires » ; l'harmonisation du travail des équipes mobiles.

Les permanences d'accès aux soins de santé (Pass)

Les Pass offrent un accès aux soins et un accompagnement soignant et social aux patients en situation de précarité. Ces soins sont gratuits pour les patients qui ne pourront pas bénéficier d'une couverture sociale. Elles sont localisées dans un établissement de santé et agissent à l'extérieur de celui-ci pour faciliter le repérage et la prise en charge de ces patients et construire un partenariat institutionnel élargi.



Ce dispositif est un élément essentiel dans la prise en charge des publics très précaires pour réduire les risques de rupture dans les parcours de soins de ces publics.



Les thèmes

Les dépistages organisés des cancers

Le dépistage organisé des cancers est confié à des structures départementales ou interdépartementales qui assurent la gestion des invitations, le suivi des résultats, le contrôle de la qualité et la communication auprès du public et des professionnels. L'ARS Paca, l'Assurance maladie et les Conseils départementaux financent ces structures.

En 2014, plus de

2 500 000

femmes âgées de 50 à 74 ans ont participé en France au programme de dépistage organisé du cancer du sein,

soit un taux de participation de

52,1%.

La coordination dans chaque département pour les mois de promotion du dépistage organisé Mars bleu et Octobre rose

Les structures départementales de gestion du dépistage organisé assurent les actions de communication et de promotion pour Octobre rose et Mars bleu. Avant chaque campagne promotionnelle, elles préparent des réunions avec les caisses d'Assurance maladie, les Conseils départementaux, les professionnels de santé, les associations, les communes pour optimiser et dynamiser les interventions auprès de tous les publics.

Augmenter la participation aux dépistages organisés des personnes de 50-74 ans en situation de handicap dans le Var

L'association Isis 83, en partenariat avec le Codes 83, propose des formations à destination des personnels des structures d'accueil et d'hébergement des personnes en situation de handicap pour les sensibiliser à l'importance du dépistage. Cette action sera étendue sur le même modèle partenarial dans les départements des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes.

Addictions

Parce que la région Paca se caractérise par une consommation importante de substances psychoactives, l'ARS s'engage sur le terrain pour prévenir les publics sur les risques liés à cette consommation à risque.

Moi(s) sans tabac

Le « Moi(s) sans tabac » est un dispositif innovant de la promotion du sevrage tabagique. Par son ampleur et sa visibilité, il a incité de nombreux fumeurs à en finir avec la cigarette.



En 2016, ce sont plus de 13 233 fumeurs qui ont relevé le défi, soutenus dans leur démarche par les nombreuses initiatives coordonnées par l'ARS Paca grâce à une large mobilisation

partenariale. Cette participation est le fruit de l'engagement des professionnels de santé et des **223 partenaires** qui se sont mobilisés pour sensibiliser, informer et soutenir les fumeurs désireux d'arrêter.

L'Assurance Maladie a assuré la diffusion, auprès des pharmaciens, des kits d'aide à l'arrêt du tabac mis en place par Santé publique France, l'Ordre national des pharmaciens, la Fédération des pharmaciens d'officine et l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine. Cette campagne d'information a ciblé prioritairement les femmes enceintes, les jeunes, les publics fragilisés ainsi que les personnes en recherche d'emploi, les personnes ayant un faible niveau d'étude ou de revenu.

Vaccination

La lutte contre les maladies infectieuses repose sur l'amélioration de la couverture vaccinale en région Paca. La politique vaccinale menée par l'ARS Paca prend en compte l'épidémiologie des maladies à prévention vaccinale, les avancées techniques dans ce domaine, les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'organisation du système de santé.

La semaine européenne de la vaccination (SEV)

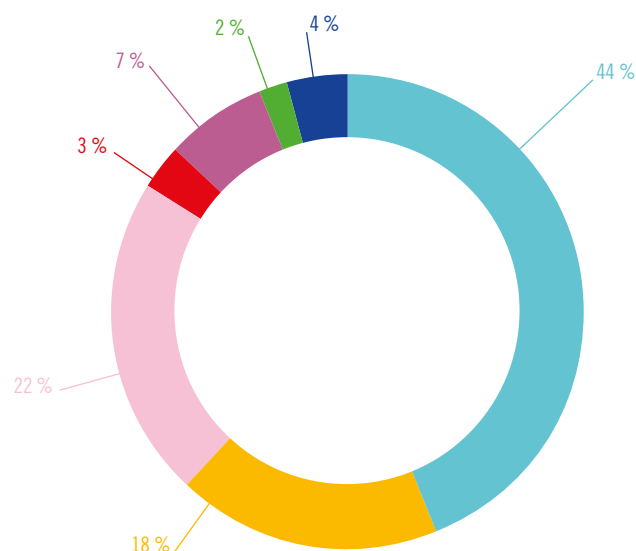
En France, la semaine de la vaccination est coordonnée par le ministère chargé de la santé et pilotée en région par les agences régionales de santé. Pour faire vivre cet événement, de nombreux acteurs et partenaires se mobilisent chaque année en France et dans toute l'Europe : centres de vaccination, centres de protection maternelle et infantile, établissements de santé, organismes d'Assurance maladie, mutuelles, collectivités territoriales et locales, associations, etc.

Le Printemps des Ehpad

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, l'association Sud coordonnateurs sensibilise les médecins coordonnateurs et directeurs d'Ehpad des Alpes-Maritimes à la vaccination, grâce à la mise en place de plusieurs outils : diffusions de questionnaires sur l'état vaccinal des résidents et du personnel, mise au point de kits argumentaires, organisation de soirées sur le thème de la vaccination en Ehpad (qui se poursuivent en amont et en aval de la SEV).



La semaine européenne de la vaccination 2016



- Actions de sensibilisation (séances d'information, stands, vérification des carnets de santé, café parents...)
- Formation/sensibilisation des professionnels de santé
- Relations presse/actions medias
- Séances de vaccination hors les murs
- Création d'outils
- Communication par les partenaires
- Coordination

VIH

Pour la première fois depuis 2005, l'épidémie de VIH est repartie à la hausse en France en 2012 : près de 6 400 personnes ont découvert leur séropositivité. L'épidémie est toujours très active avec une augmentation des déclarations de séropositivité dans les Alpes-Maritimes.

12 Cegidd en Paca

Les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections mis en place depuis le 1^{er} janvier 2016, ont remplacé les consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH et des hépatites et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST). Ils améliorent l'accessibilité et la qualité de l'offre de prévention et de dépistage.

Réalisation de tests rapides d'orientation diagnostique (Trod)

Les Trod peuvent être proposés au public dans les Cegidd, les associations et les établissements médico-sociaux, avec l'accord de l'ARS Paca.



2 Corevih en Paca

Créés en 2005, les Corevih favorisent la coordination des professionnels du soin, de l'expertise clinique, para-clinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, des actions de coopération internationale, de la formation et de l'information, de l'action sociale et médico sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé. Ils participent également à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, à l'évaluation et à l'harmonisation des pratiques.

10 associations

et

19 établissements médico-sociaux

En région Paca

ont obtenu une habilitation ou une autorisation qui leur permet de réaliser des Trod VIH et/ou VHC.

Sport santé

La pratique des activités physiques et sportives est un facteur d'amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie. Le plan régional sport santé bien-être de l'ARS Paca s'adresse plus spécifiquement à des publics qui ne trouvent pas toujours une offre adaptée à leurs besoins : les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques, ou les personnes âgées.

45 projets

pour un montant total de

736 509€

En 2016, l'ARS Paca a soutenu financièrement

Éducation thérapeutique du patient

Avec l'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques, le développement de l'éducation thérapeutique du patient est une des priorités de l'ARS Paca. Elle aide les patients atteints d'une maladie chronique à mieux vivre avec leur maladie et leurs traitements, par l'acquisition de compétences médicales, psychologiques, sociales, etc. Dispensée par une équipe pluri-professionnelle, l'éducation thérapeutique fait partie intégrante des soins du patient.

Près de 300 programmes d'ETP sont proposés en région Paca.

VIH, maladies rares, hépatites, etc.

diabète

34%

30%

pathologies cardio-vasculaires

12%

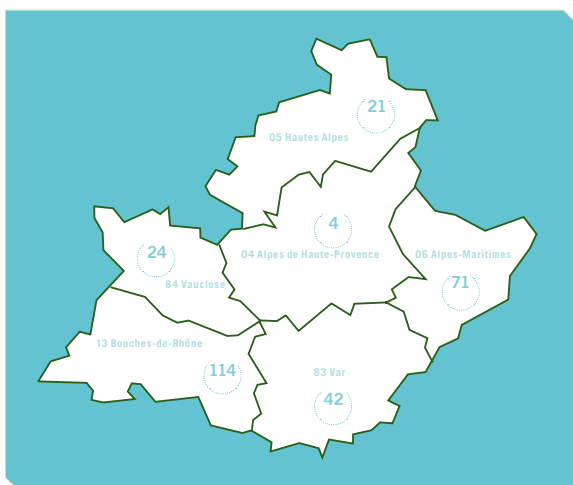
pathologies respiratoires

12%

obésité

12%

Programmes d'ETP



Mise en place fin 2016 d'un centre ressources en éducation du patient.

Financé intégralement par l'ARS, animé par le Cres Paca, ce nouveau centre de ressources en éducation du patient est au service des porteurs de programmes d'ETP qu'il accompagne dans l'élaboration du programme, sa mise en œuvre ou son évaluation.

Santé environnementale



La prévention auditive auprès des jeunes

« Écoute tes oreilles ! » : campagne de prévention des risques auditifs et extra-auditifs dans les collèges

Financée par l'ARS Paca, la campagne « Écoute tes oreilles ! » affiche l'objectif ambitieux de sensibiliser et former d'ici 3 ans 20% des établissements scolaires de la région Paca, soit près de 20 000 élèves et 200 enseignants et infirmières scolaires à la prévention des risques auditifs et extra-auditifs.

La campagne a été expérimentée au cours de l'année 2015-2016 et sera reconduite chaque année auprès de nouveaux collèges de la région Paca. Elle est co-pilotée par le Cres et le Réseau régional pour l'éducation à l'environnement, et mise en œuvre par les structures locales/départementales d'éducation pour la santé environnementale, en lien étroit avec les Rectorats des Académies d'Aix-Marseille et de Nice, le centre d'information et de documentation du bruit (CIDB) et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Espe) de Marseille.

L'environnement et la précarité

Pour favoriser l'accès et la continuité des soins des enfants qui vivent dans des conditions précaires, l'ARS Paca a mis en place progressivement depuis 2014 plusieurs consultations enfant environnement précarité en région Paca (Marseille, Avignon, Toulon, Manosque et Nice) dans le cadre des permanences d'accès aux soins de santé mère-enfant.

Ces consultations enfant-environnement-précarité sont des points uniques de prise en charge des enfants et de leur famille. Les partenaires, présents sur le terrain ou en lien avec les familles, identifient les enfants susceptibles d'être exposés à un habitat indigne ou insalubre. Pour réduire les risques pour leur santé, ils les orientent vers une des consultations enfant environnement précarité au sein de laquelle ils passent plusieurs examens médicaux, permettant de diagnostiquer d'éventuelles pathologies développées suite à un contact constant avec un logement insalubre. L'enfant est ensuite suivi et accompagné par une équipe pédiatrique pour sa prise en charge globale, sociale et médicale.

L'eau

La qualité bactériologique de l'eau distribuée représente un enjeu majeur de santé publique en Paca, en particulier dans les départements alpins concernés par de nombreuses unités de distribution alimentant moins de 5 000 habitants (petites collectivités rurales). Dans ce contexte, une stratégie régionale de gestion des risques sanitaires et un programme d'actions sont actuellement mis en œuvre pour améliorer la conformité bactériologique des eaux distribuées dans les réseaux concernés.

Journées techniques auprès des distributeurs d'eau destinée à la consommation humaine

Parmi les actions mises en œuvre dans ce cadre, l'ARS a lancé en 2016, en partenariat avec l'Office international de l'eau une campagne d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques à destination des responsables de la distribution d'eau potable des communes concernées et des médecins locaux.

Au-delà de ces actions régionales emblématiques, l'ARS Paca finance chaque année, dans le cadre des appels à projets santé environnement, des actions de prévention mises en œuvre à l'échelon local par des partenaires associatifs, des collectivités ou encore des professionnels de santé. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et la Région, co-pilotes du Plan régional santé environnement (PRSE) avec l'ARS Paca, s'associent également au financement de ces actions.



Actions innovantes

Chaque année, l'ARS Paca lance un appel à projets spécifique qui prévoit notamment comme critère de sélection que le projet soit mis en œuvre par un acteur de terrain qui devra être obligatoirement associé à une équipe scientifique. Les projets doivent concourir à l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

En 2016, 7 projets pluriannuels ont été financés pour un montant total de 799 720€, dont certains sont co-financés.

« Penser et évaluer l'approche participative dans le cadre de l'ouverture d'un centre de santé communautaire-Kalliste » (*association projet de centre de santé communautaire marseillais*)

Ce projet vise à associer les habitants de la cité à l'élaboration des modalités de fonctionnement de ce centre tant au niveau du parcours de soins que de la mise en œuvre d'actions collectives de santé.

« Agir sur un urbanisme favorable à la santé dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Miramas » (*Cres Paca*)

Ce projet vise à mettre en place une démarche d'urbanisme favorable à la santé qui s'appuie sur les protocoles et outils de l'évaluation d'impact en santé.

« Modélisation et transférabilité de la démarche de réduction des risques liés aux usages d'alcool » (*association Santé*)

Ce modèle de réduction des risques (RDR) « alcool » se base sur les principes suivants :

- faire avec les usages et adapter l'accompagnement ;
- s'appuyer sur les expériences et compétences des personnes consommant régulièrement de l'alcool ;
- s'attacher à prévenir et réduire les risques et dommages plutôt qu'à modifier ou stopper les usages.

« Un lieu de répit pour les personnes sans chez soi vivant une crise psychotique » (*association JUST*)

Ce projet cible un nombre important de personnes sans domicile fixe dans le cadre d'un accueil bas seuil.

« Implémentation d'un outil de dépistage de la vulnérabilité sociale et sanitaire en pédiatrie » (*APHM/Pass mère-enfant*)

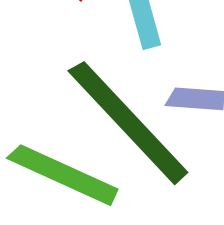
Ce projet permet la prise en compte de la vulnérabilité sociale et sanitaire des enfants et familles dans la construction des parcours de prise en charge en pédiatrie.

« Projet d'actions innovantes sur Martigues » (*ENIPSE*)

Ce projet vise à développer la prévention à chaque occasion du parcours de santé en s'appuyant sur des disciplines innovantes comme la méditation pleine conscience.

« Essai d'intervention Pride » (*Croix rouge française*)

Ce projet vise à évaluer l'acceptabilité sociale de la mise à niveau d'un ensemble d'interventions de réduction des risques infectieux en milieu pénitentiaire (*Baumettes*) et les conditions d'extension aux autres établissements pénitentiaires.



// Cegidd : centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections // **Codes** : comité départemental d'éducation pour la santé // **Cres** : comité régional d'éducation pour la santé // **Ehpad** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes // **Praps** : programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis // **PRSE** : plan régional santé-environnement // **VIH** : virus de l'immunodéficience humaine

Sources : ministère des Affaires sociales, Insee 2012, Santé publique France



Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

132, boulevard de Paris - 13002 Marseille
04 13 55 80 10
www.paca.ars.sante.fr

Partenaires :

